

Québec : Frangin Tariq, de quoi tu te mêles ?

Si nos médias nationaux ont, en substance, relayé les très récentes élections au Québec, ainsi que leur résultat, ce fut surtout à cause de l'attentat meurtrier perpétré par un canadien anglophone lors du discours de remerciements de Pauline Marois, leader du parti victorieux, le Parti Québécois, indépendantiste, vainqueur du Parti Libéral au pouvoir depuis neuf ans. Ce même parti libéral qui, à la suite des travaux de la commission dite "Bouchard-Taylor" avait inauguré la politique des "accommodements raisonnables", une suite de courbettes et de reculades face à l'islam, un peu à l'instar de notre "guide pratique de la laïcité" fomenté par le très "*glamour*" duo Jean Glavany/Dounia Bouzar. Politique qui avait eu le don d'exaspérer nombre de citoyens de la Belle Province, pourtant réputés placides.

Donc, arrive au pouvoir le Parti Québécois, sans majorité absolue, mais avec dans ses cartons un projet qui en inquiète déjà certains :

Une charte de la laïcité, dont les contours sont encore mal dessinés ; mais qui, dans les grandes lignes, semble s'inspirer de la loi française de 2004 sur les signes religieux ostentatoires à l'école de la République. A priori, que du bonheur.

Mais le bonheur des uns faisant la rage des autres, voici qu'un certain Tariq Ramadan déboule sur les lieux du blasphème et, quelques tout petits jours avant les élections, procède à deux interventions publiques en exhortant son auditoire à ne pas voter pour le Parti Québécois.

En effet et selon lui, la charte de la laïcité priverait les Québécois musulmans de leurs droits fondamentaux et en ferait

« *des citoyens de seconde zone* » (sic).

Mais bon, le PQ a gagné. Montréal n'est pas (encore?) "*Le Caire*" et les métastases mahométanes n'ont toujours pas gangrené le pays. Pourtant deux questions subsistent, lancinantes :

– Traiter les musulmans comme tout un chacun serait en faire des citoyens de seconde zone ?

– Frangin Tariq : DE QUOI TU TE MELES ?

Jacques Vinent